



COSTIC
Comité Scientifique et Technique
des Industries Climatiques

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Catalogue 2026

Génie climatique
Équipement technique du bâtiment

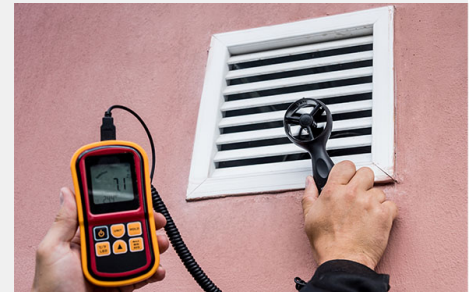
Chauffage
Electricité - Régulation
Ventilation - Climatisation
Efficacité énergétique
Energies renouvelables

www.costic.com

E01

PRÉSENTIEL

Circuits aérauliques- Réglages et mise au point



Objectif

Savoir régler les débits des distributions aérauliques des installations de climatisation.

Programme

- ✓ Les réseaux aérauliques, leurs architectures et composants
- ✓ Caractéristiques des ventilateurs et des organes de réglage
- ✓ Techniques et appareils de mesure des débits en conduits et aux bouchons
- ✓ Méthodes d'équilibrage proportionnelle
- ✓ Solutions pas modules de régulation de débit
- ✓ Procédures de mise en service et de mise au point
- ✓ Travaux pratiques :
 - ✓ Mesures des débits sur un réseau aéraulique
 - ✓ Réglages des débits dans les conduits
 - ✓ Equilibrage d'un réseau aéraulique

Public

Techniciens d'entreprises d'installation ou d'exploitation de génie climatique, metteurs au point.

Pré-requis

 Durée : 3 jours - 21 heures



COURS /
PRATIQUE

40%



SATISFACTION

87%

Présentiel

 Calendrier

07 au 10 avril 2026 (COSTIC 78)

07 au 10 décembre 2026 (COSTIC 91)

 Lieu de formation

COSTIC 78

Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)

COSTIC 91

Villebon-sur-Yvette - 91 (Essonne)

 Prix

1700€ (HT)

Bonnes connaissances sur les équipements de climatisation.

Moyens pédagogiques

Document de stage. Travaux pratiques sur plates-formes pédagogiques.

Modalités d'évaluation

QCM portant sur la connaissance et le réglage des composants aérauliques des installations de climatisation.

E06**PRÉSENTIEL**

Régulation des centrales de traitement d'air – Mise en service et maintenance



Objectif

Comprendre le fonctionnement et apprendre à paramétrer les régulateurs des installations de climatisation pour assurer leur mise en service et leur maintenance.

Programme

- ✓ Définition et modes d'actions des régulateurs :
 - ✓ Tout ou rien, tout ou rien à positions multiples, tout ou rien modulé
 - ✓ Proportionnel P, intégral I, dérivé D
- ✓ Fonctions de régulation en climatisation : lois de régulation de température et d'humidité, rafraîchissement gratuit (free-cooling), régulation en cascade ambiance/soufflage, compensation en fonction de l'extérieur, régulation de qualité d'air
- ✓ Les sondes de température, d'humidité, de qualité d'air et leur raccordement au régulateur
- ✓ Les vannes de régulation et leurs servomoteurs, les montages des vannes à trois voies
- ✓ Choix des vannes de régulation, notions de Kv et d'autorité
- ✓ Travaux pratiques sur des régulateurs du commerce :
 - ✓ Câblage
 - ✓ Paramétrage
 - ✓ Visualisation du fonctionnement

 **Durée : 4 jours - 28 heures**



**COURS /
PRATIQUE**

30%



SATISFACTION

81%

Présentiel

 **Calendrier**

15 au 18 juin 2026 (COSTIC 78)

14 au 17 septembre 2026 (COSTIC 91)

16 au 19 novembre 2026 (COSTIC 91)

 **Lieu de formation**

COSTIC 78

Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)

COSTIC 91

Villebon-sur-Yvette - 91 (Essonne)

 **Prix**

1480€ (HT)

Public

Agents d'intervention. Techniciens d'entreprises d'installation ou d'exploitation de génie climatique.

Pré-requis

Connaissance des installations de climatisation.

Moyens pédagogiques

Document de stage. Travaux pratiques sur régulateurs. Utilisation du didacticiel SiClim.

Modalités d'évaluation

QCM portant sur le paramétrage des régulateurs de climatisation.

JT26

DISTANCIEL

Ventilation et qualité d'air intérieur



Objectif

Connaître les polluants présents en environnement intérieur (sources, nature, impact sanitaire) et proposer des solutions pour réduire la pollution intérieure. Connaître les différentes technologies de ventilation et savoir identifier les bonnes pratiques de maintenance des installations aérauliques.

Programme

- ✓ La qualité d'air dans les bâtiments :
 - ✓ Contexte réglementaire
 - ✓ Origine de la pollution
 - ✓ Nature des polluants, mesures
- ✓ Impact sanitaire
- ✓ Comment réduire la pollution intérieure ?
 - ✓ L'action sur les sources de pollution : approche d'aide au choix des matériaux et des équipements
 - ✓ La mise en œuvre de la ventilation : présentation des différents systèmes de ventilation, VMC simple et double flux, ventilation modulée
 - ✓ La filtration de l'air extérieur : caractéristiques et efficacité des filtres, recommandations et bonnes pratiques
- ✓ Pérenniser l'environnement intérieur par la maintenance des équipements aérauliques :

 Durée : 1 jour - 7 heures



NON ÉVALUÉ

Distanciel

 Calendrier

25 juin 2026 (Sous Microsoft Teams)

 Lieu de formation

Sous Microsoft Teams

 Prix
280€ (HT)

- ✔ Exigences réglementaires
 - ✔ Opérations périodiques de maintenance
 - ✔ Processus d'hygiénisation des réseaux
-

Public

Techniciens et ingénieurs d'entreprises de génie climatique ou de bureaux d'études.

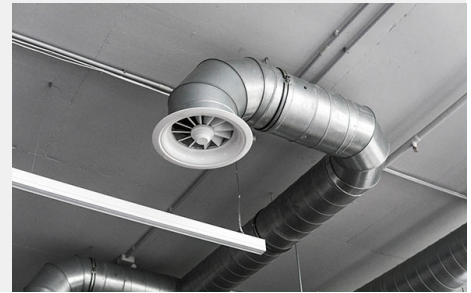
Moyens pédagogiques

Exposé s'appuyant sur les études techniques et les suivis instrumentés menés par le COSTIC.

T50

PRÉSENTIEL

Bases du conditionnement d'air- Diagramme de l'air humide



Objectif

Acquérir les connaissances indispensables sur les caractéristiques de l'air et ses applications sur le diagramme de l'air humide ainsi que sur les évolutions fondamentales en été et en hiver, dans un objectif de dimensionnement des installations.

Programme

- ✓ Air humide : grandeurs et caractéristiques, formules de base
- ✓ Etude du diagramme de l'air humide
- ✓ Evolution des caractéristiques de l'air dans un local : détermination du débit de soufflage, du taux d'air neuf suivant les types de locaux
- ✓ Evolution des caractéristiques de l'air à travers divers équipements : caisson de mélange, batteries chaudes et froides, humidificateurs...
- ✓ Cycles fondamentaux été, hiver
- ✓ Obligations réglementaires
- ✓ Exercices d'application sur le diagramme de l'air humide

Public

Techniciens, ingénieurs de bureaux d'études, d'entreprises de génie climatique.

Exploitants d'installations climatiques.

Pré-requis

 Durée : 3 jours - 21 heures



COURS /
EXERCICE

40%



SATISFACTION

87%

Présentiel

 Calendrier

26 au 28 octobre 2026 (COSTIC 91)

 Lieu de formation

COSTIC 91

Villebon-sur-Yvette - 91 (Essonne)

 Prix

1240€ (HT)

Connaissance générale du bâtiment et des équipements techniques

Moyens pédagogiques

Document de stage. Diagramme de l'air humide.

Modalités d'évaluation

QCM portant sur les caractéristiques de l'air humide et les bases de dimensionnement des composants d'une centrale de traitement d'air.

T52

PRÉSENTIEL

Connaissance et description des systèmes de climatisation



Objectif

Découvrir les différents systèmes de climatisation et leurs spécificités

Programme

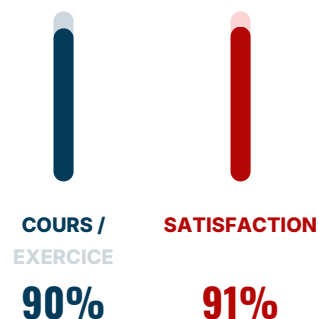
- ✓ Notions sur le traitement de l'air
- ✓ Le confort
- ✓ Description des systèmes et de leur régulation :
 - ✓ Systèmes tout air à débit constant ou à débit variable, simple ou double conduit
 - ✓ Systèmes tout eau
 - ✓ Systèmes à détente directe
 - ✓ Systèmes mixtes
 - ✓ Autres systèmes : débit de réfrigérant variable (DRV), pompes à chaleur sur boucle d'eau....
- ✓ Notions de coûts des systèmes

Public

Techniciens, ingénieurs de bureaux d'études, d'entreprises d'installation d'équipements techniques du bâtiment. Exploitants en génie climatique.

Pré-requis

 Durée : 3 jours - 21 heures



Présentiel

 Calendrier

22 au 24 juin 2026 (COSTIC 78)

23 au 25 novembre 2026 (COSTIC 91)

 Lieu de formation

COSTIC 78

Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)

COSTIC 91

Villebon-sur-Yvette - 91 (Essonne)

 Prix
1380€ (HT)

Bonnes connaissances sur l'évolution de l'air à travers les équipements de conditionnement d'air.

Moyens pédagogiques

Document de stage. Présentation de matériels et des différents systèmes.

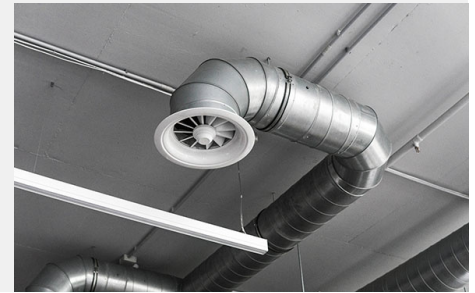
Modalités d'évaluation

QCM portant sur le fonctionnement des systèmes de climatisation et de leur régulation.

T53

PRÉSENTIEL

Conception et dimensionnement des équipements de climatisation



Objectif

Acquérir les compétences nécessaires pour dimensionner les principaux systèmes de climatisation.

Programme

- ✓ Généralités et rappels :
 - ✓ Echangeurs thermiques et humidificateurs
 - ✓ Filtration et diffusion de l'air
 - ✓ Notions d'acoustique
 - ✓ Calcul simplifié des charges
- ✓ Conception des systèmes tout air :
 - ✓ Dimensionnement d'une centrale de traitement d'air
 - ✓ Rappels en aéraulique
 - ✓ Sélection d'un ventilateur
 - ✓ Récupération d'énergie
- ✓ Conception et dimensionnement des systèmes tout eau :
 - ✓ Rappels d'hydraulique
 - ✓ Sélection du matériel
- ✓ Éléments sur les systèmes à détente directe
- ✓ Nombreux exercices afin de maîtriser les techniques classiques de dimensionnement

 Durée : 5 jours - 35 heures



COURS /
EXERCICE
60%



SATISFACTION
88%

Présentiel

 Calendrier

13 au 17 avril 2026 (COSTIC 78)

07 au 11 décembre 2026 (COSTIC 91)

 Lieu de formation

COSTIC 78

Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)

COSTIC 91

Villebon-sur-Yvette - 91 (Essonne)

 Prix

1880€ (HT)

Public

Techniciens, ingénieurs de bureaux d'études, d'entreprises d'installation d'équipements techniques. Exploitants en génie climatique.

Pré-requis

Maîtrise du diagramme de l'air humide et connaissances indispensables des différents systèmes de climatisation. Une calculatrice est nécessaire lors du stage.

Moyens pédagogiques

Document de stage. Diagramme de l'air humide.

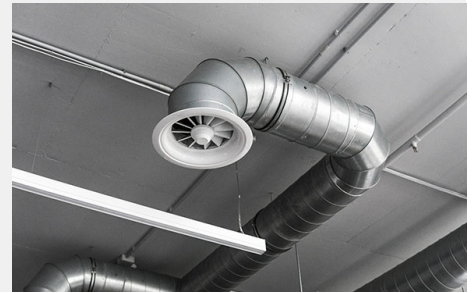
Modalités d'évaluation

QCM portant sur la conception et le dimensionnement des équipements de climatisation.

T54

PRÉSENTIEL

Mise en service et maintenance des centrales de traitement d'air



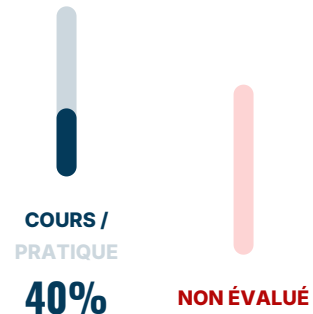
Objectif

Connaitre les composants d'une centrale de traitement d'air et savoir en assurer la mise en service. Maitriser les procédures d'entretien et de dépannage.

Programme

- ✓ Les composants d'une centrale de traitement d'air : batterie chaude (à eau et électrique), batterie froide, humidificateurs, ventilateurs et systèmes de filtration
- ✓ Les solutions de récupération de chaleur : registres asservis, roue d'échange, boucle d'eau glycolée...
- ✓ Eléments de conception : principales règles de dimensionnement, conditions de confort
- ✓ Les systèmes de filtration et accessoires de sécurité : pressostats, aquastats...
- ✓ Mise en service et mise au point :
 - ✓ Les vérifications de câblage électrique (moteurs, régulateurs, sécurités...)
 - ✓ Le réglage des débits d'air par registres ou module de régulation MR
 - ✓ Les réglages hydrauliques
 - ✓ La régulation et les sécurités
- ✓ L'entretien des composants et notamment des filtres
- ✓ Les procédures de dépannage

 Durée : 4 jours - 28 heures



Présentiel


 Calendrier

08 au 11 juin 2026 (COSTIC 78)

 Lieu de formation

COSTIC 78

Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)

 Prix
1470€ (HT)

Public

Techniciens d'entreprises d'installation ou d'exploitation. Metteurs au point d'entreprises.

Pré-requis

Connaissance des équipements de climatisation

Moyens pédagogiques

Document de stage – Mise en pratique et dépannage sur plateaux techniques pédagogiques

Modalités d'évaluation

QCM portant sur les composants des centrales de traitement d'air, leur mise en service et maintenance.

V10

PRÉSENTIEL

Initiation à la ventilation des bâtiments



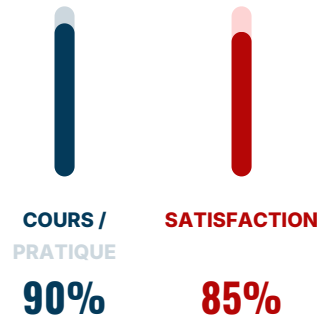
Objectif

Maîtriser les principes et les solutions de ventilation en résidentiel et en tertiaire. Savoir les mettre en œuvre.

Programme

- ✓ Textes réglementaires et normatifs autour de la ventilation (Code du travail, NF DTU 68.3, ...)
- ✓ Objectifs de la ventilation des locaux pour les personnes, les biens et les équipements
- ✓ Présentation des systèmes de ventilation :
 - ✓ Naturelle et naturelle assistée
 - ✓ Simple flux (auto, hygro)
 - ✓ Double flux (statique, enthalpique, thermodynamique)
- ✓ Composants d'un système de ventilation :
 - ✓ Ventilateur et extracteurs
 - ✓ Echangeur de récupération d'énergie
 - ✓ Réseaux de conduits (forme, calorifuge)
 - ✓ Entrées d'air, bouches d'extraction et diffuseurs
- ✓ Bases de dimensionnement des solutions de ventilation :
 - ✓ Débits nécessaires
 - ✓ Calcul des pertes de charge du réseau
 - ✓ Choix du caisson

 Durée : 3 jours - 21 heures



Présentiel


 Calendrier

23 au 25 novembre 2026 (COSTIC 91)

 Lieu de formation

COSTIC 91

Villebon-sur-Yvette - 91 (Essonne)

 Prix
1140€ (HT)

✓ Travaux pratiques : mesures de débits d'air selon le protocole
PROMEVENT

Public

Chauffagistes, électriciens, chargés d'affaires.

Pré-requis

Connaissances de base sur les équipements du génie climatique.

Moyens pédagogiques

Document de stage.

Modalités d'évaluation

QCM portant sur la ventilation des bâtiments.

V12

PRÉSENTIEL

Dimensionnement des réseaux aérauliques



Objectif

Apprendre à dimensionner les réseaux d'air.

Programme

- ✓ Principes de la ventilation naturelle et mécanique des bâtiments
- ✓ Obligations réglementaires en ventilation dans l'habitat et le tertiaire
- ✓ Confort thermique, qualité de l'air, techniques de soufflage et de reprise
- ✓ Notions d'acoustique
- ✓ Principaux types de bouches d'air du marché, caractéristiques et sélection
- ✓ Méthodes de calcul des réseaux d'air selon le NF DTU 68.3
- ✓ Détermination des débits
- ✓ Calcul des pertes de charge du réseau
- ✓ Choix et dimensionnement d'un ventilateur
- ✓ Exercices d'application

Public

Techniciens, ingénieurs, projeteurs de bureaux d'études, d'entreprises d'installation d'équipements techniques du bâtiment.

Pré-requis

 Durée : 3 jours - 21 heures



COURS /
EXERCICE

80%



SATISFACTION

79%

Présentiel

 Calendrier

19 au 21 octobre 2026 (COSTIC 91)

 Lieu de formation

COSTIC 91

Villebon-sur-Yvette - 91 (Essonne)

 Prix

1380€ (HT)

Connaissances de base sur la ventilation et les équipements.

Moyens pédagogiques

Document de stage. Abaques de pertes de charge des conduits aérauliques.

Modalités d'évaluation

QCM portant sur le dimensionnement des réseaux de distribution et de diffusion d'air.

V15

PRÉSENTIEL

Ventilation double-flux en habitat



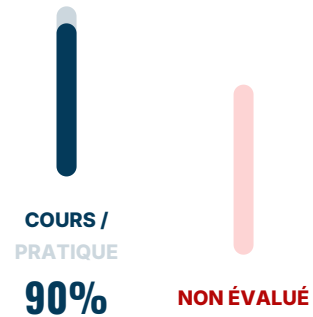
Objectif

Savoir prescrire, concevoir, dimensionner, installer et assurer la maintenance d'une ventilation double-flux en habitat individuel et collectif, dans un objectif de qualité d'air et de performance.

Programme

- ✓ Rappels de l'enjeu de la ventilation et de la qualité de l'air
- ✓ Rappels réglementaires et normatifs
- ✓ Les spécificités de la ventilation double-flux : récupération d'énergie, acoustique, filtration, sécurité incendie...
- ✓ Les différents composants d'un système de ventilation double-flux
- ✓ Concevoir et dimensionner l'installation de ventilation dans le neuf et l'existant.
- ✓ Éléments de prescription (solutions centralisées ou décentralisées)
- ✓ Dimensionnement
- ✓ Performances du système
- ✓ Mise en œuvre des composants pour optimiser la performance de l'installation.
- ✓ Les bouches de soufflage et d'extraction
- ✓ Les conduits, leur calorifugeage
- ✓ Les prises d'air neuf et les rejets d'air

🕒 Durée : 2 jours - 14 heures



Présentiel

📅 Calendrier

10 au 11 juin 2026 (COSTIC 78)

📍 Lieu de formation

COSTIC 78

Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)

€ Prix

940€ (HT)

- ✓ Les échangeurs de chaleur (à plaques, à roue, thermodynamiques...)
 - ✓ Mise en service et auto-contrôle selon le protocole PROMEVENT
 - ✓ Mise en main au client et conseils
 - ✓ Entretien et maintenance : nature des interventions et périodicité
-

Public

Artisans, chauffagistes, électriciens. Techniciens, ingénieurs de bureaux d'études et d'entreprises. Maitres d'ouvrage.

Pré-requis

Connaissances de base sur la ventilation.

Moyens pédagogiques

Document de stage. Présentation de matériels. Exercices d'application.

Modalités d'évaluation

QCM portant sur les installations de ventilation double-flux.

V20

PRÉSENTIEL

Désenfumage et compartimentage des bâtiments



Objectif

Acquérir les bases et principes de désenfumage et de compartimentage dans tous types d'établissements.

Programme

- ✓ Contexte de la réglementation de sécurité contre l'incendie
- ✓ Fumées : nature, mouvement, danger
- ✓ Principes et contraintes du désenfumage naturel et mécanique
- ✓ Installations de génie climatique et moyens de lutte contre la propagation du feu (compartimentage)
- ✓ Présentation détaillée de l'ensemble des textes réglementaires : immeubles de grande hauteur, habitations, établissements recevant du public, atriums, parcs de stationnement, locaux de travail
- ✓ Règles APSAD des locaux industriels
- ✓ Etudes de cas et exercices d'application

Public

Techniciens, ingénieurs de bureaux d'études, d'entreprises d'installations d'équipements techniques du bâtiment. Architectes. Services de prévention.

Pré-requis

 Durée : 3 jours - 21 heures



COURS /
PRATIQUE

90%



SATISFACTION

86%

Présentiel

 Calendrier

15 au 17 juin 2026 (COSTIC 78)

 Lieu de formation

COSTIC 78

Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)

 Prix

1490€ (HT)

Connaissances générales du bâtiment et des équipements de génie climatique.

Moyens pédagogiques

Document de stage.

Modalités d'évaluation

QCM portant sur la réglementation en matière de sécurité contre l'incendie et le désenfumage, les bases de dimensionnement des systèmes.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE FORMATION PROFESSIONNELLE

IDENTITÉ DU PRESTATAIRE

COSTIC

Domaine de Saint Paul – 102, route de Limours
78470 Saint-Rémy-Lès-Chevreuse
Siren : 784 638 421
Tél : 01.30.85.20.10
E-mail : formation@costic.com

Pour toute correspondance comptable :
compta@costic.com

Directeur général : Serge HAOUZEE

ARTICLE 1 – Définitions

“Catalogue” désigne le catalogue des stages de formation professionnelle proposés par le COSTIC et qui est diffusé auprès de ses adhérents et du public (version électronique disponible sur le Site Internet). Il est précisé qu’une nouvelle version du Catalogue est éditée par le COSTIC pour chaque année civile (ex : les Stages proposés du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 sont présentés dans le Catalogue 2022). “CGV” désigne les présentes conditions générales de ventes. “Client” désigne l’entreprise ou l’entité qui finance le Stage auquel assiste le Stagiaire et qui est également, selon les cas, l’employeur du Stagiaire. Il est précisé que le terme « Client » n’inclut pas les organismes, tels que les OPCO, qui peuvent être amenés à prendre en charge partiellement ou totalement les frais du Stage à la demande du Client (voir Article 5.2). “Session(s)” désigne, pour chaque Stage, les différentes sessions réalisées par le COSTIC. Il est précisé qu’une Session peut durer plusieurs jours ou plusieurs semaines et être composée de plusieurs séances.

“Site Internet” désigne le site Internet du COSTIC dont l’adresse est www.costic.com.

“Stage(s)” désigne les stages de formation professionnelle proposés par le COSTIC et figurant dans le Catalogue.

“Stagiaire(s)” désigne les personnes physiques qui choisissent un Stage et participent à une Session mise en place pour ce Stage.

ARTICLE 2 - Champ d'application

Les CGV s’appliquent, sans restriction ni réserve, à l’ensemble des ventes conclues par le COSTIC auprès des Clients, concernant la participation à des Stages proposés par le COSTIC dans son Catalogue. Les CGV figurent dans le Catalogue et sont accessibles à tout moment sur le Site Internet. Elles seront en outre systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande d’un Stage auprès du COSTIC. Les CGV représentent l’intégralité des droits et obligations des parties concernant la vente de Stages. Elles prévalent sur les conditions d’achat ou sur tout autre document du Client sauf acceptation formelle et écrite du COSTIC. Toute condition contraire opposée par le Client sera, donc, à défaut d’acceptation expresse, inopposable au COSTIC, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le COSTIC se réserve néanmoins le droit de

déroger à certaines clauses des CGV, en fonction des négociations menées avec le Client, par l’établissement de conditions de vente particulières. Le fait que le COSTIC ne se prévale pas à un moment donné de l’une quelconque des conditions figurant dans les CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l’une quelconque des dites conditions.

ARTICLE 3 – Inscription : Commande d’un Stage

Le Catalogue précise, pour chaque Stage :

- Les objectifs et contenus du Stage ;
- Les personnes concernées par le Stage ;
- Les Prérequis et moyens pédagogiques ;
- Les périodes proposées pour la tenue des Sessions ;
- Le prix hors taxes de participation d’un Stagiaire à une Session ;
- La durée d’une Session (nombre de jours et nombre d’heures envisagés).

Les inscriptions aux Stages proposés par le COSTIC peuvent être réalisées :

- Par courrier ou mail en utilisant le bulletin d’inscription figurant dans le Catalogue ou disponible en ligne sur le Site Internet (l’ensemble des renseignements à mentionner et des coordonnées nécessaires figurent sur le bulletin d’inscription),
- Par téléphone. Il est précisé que toute inscription effectuée par téléphone devra être confirmée par écrit dans un délai de quarante-huit (48) heures en utilisant le bulletin d’inscription mentionné ci-dessus.

Si un même Client souhaite inscrire plusieurs Stagiaires à un ou plusieurs Stages, il devra être adressé au COSTIC un bulletin d’inscription pour chaque Stagiaire concerné. La signature et l’envoi d’un bulletin d’inscription au COSTIC vaut commande d’un Stage par le Client (la « Commande »). La Commande entraîne pour le Client acceptation des CGV, la reconnaissance d’en avoir parfaitement connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d’achat, dans les conditions visées à l’Article 2 ci-dessus.

ARTICLE 4 – Traitement et validation de la Commande

Les Commandes sont traitées par le COSTIC en fonction de l’ordre d’arrivée des bulletins d’inscription. S’il n’y a plus de disponibilités pour la ou les Session(s) demandée(s) par le Client pour un Stage donné, le COSTIC s’engage à proposer au Client d’autres Sessions correspondant au Stage demandé, dans la limite de ses possibilités. Le COSTIC établit et adresse au Client pour chaque Commande une convention de formation, conformément aux dispositions du Code du travail. La convention de formation doit être retournée au COSTIC dûment complétée et signée, accompagnée du règlement du Stage correspondant, conformément aux dispositions de l’Article 5.2 ci-dessous.

La Commande ne devient définitive qu’à réception de la convention de formation et du règlement visés au paragraphe ci-dessus. Le COSTIC adresse au Client en temps utile une convocation précisant le nom du ou des

Stagiaire(s), les dates et horaires de la Session, les coordonnées et le plan d’accès des locaux du COSTIC à Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, preuve des prérequis éventuellement exigés et le matériel nécessaire que chaque Stagiaire doit apporter, le cas échéant.

ARTICLE 5 – Tarifs et modalités de paiement

5.1 – Tarifs

Les tarifs en vigueur sont ceux figurant dans la version du Catalogue en vigueur à la date de passation de la Commande par le Client. Les tarifs des Stages sont exprimés, dans le Catalogue, en euros et hors taxes. Ils sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Les tarifs correspondent aux prix hors taxes de participation d’un Stagiaire à une Session pour un Stage donné et incluent la documentation remise au Stagiaire au format numérique. Les tarifs sont modifiables à tout moment par le COSTIC, étant précisé que les Stages seront facturés sur la base des tarifs affichés dans la version du Catalogue en vigueur à la date de passation de la Commande par le Client.

5.2 – Modalités de paiement

Toutes les Commandes sont facturées et payables en euros uniquement. Le prix est payable comptant en totalité au jour de l’envoi au COSTIC de la convention de formation dûment complétée et signée. Le règlement des Commandes s’effectue par chèque bancaire émis par une banque domiciliée en France et adressé au COSTIC avec la convention de formation visée à l’Article 4 ci-dessus. Il est précisé que le chèque est remis à l’encaissement dès réception par le COSTIC. Le règlement peut également être effectué par virement bancaire à la demande du Client, auquel cas le COSTIC lui transmettra les informations bancaires nécessaires à la réalisation d’un tel virement. Une facture est établie par le COSTIC et est adressée au Client avec la mention « acquittée » à réception du règlement de la Commande qui accompagne la convention de formation. Le COSTIC ne sera pas tenu de procéder à la fourniture du Stage objet de la Commande tant que le prix du Stage ne lui aura pas été réglé en totalité. Il est précisé que le Client fera son affaire de toute demande de prise en charge totale ou partielle des frais du Stage par des organismes, tels que les OPCO, et transmettra en temps utiles au COSTIC tout document nécessaire à ce titre. Dans l’hypothèse où l’organisme concerné ne prendrait pas en charge la part lui incombant, tel qu’il l’avait initialement prévu avec le Client, le Client prendra en charge la totalité des frais du Stage.

5.3 – Pénalités de retard

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client, et dès le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard, d’un montant égal à trois (3) fois le taux de l’intérêt légal appliqué au montant TTC du prix figurant sur ladite facture, seront automatiquement et de plein droit acquises au COSTIC, sans formalité aucune ni



COSTIC

Comité Scientifique et Technique
des Industries Climatiques

COSTIC v. 17.10.25

CONDITIONS GENERALES DE VENTE FORMATION PROFESSIONNELLE

mise en demeure préalable et entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues au COSTIC par le Client, sans préjudice de toute autre action que le COSTIC serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

ARTICLE 6 – Annulation / Absence

6.1 – Annulation par le Client / Absence du Stagiaire

Les demandes d'annulation de Stage doivent être formulées par écrit et adressées au COSTIC par courriel ou par courrier. En cas d'annulation parvenant au COSTIC moins de trois (3) semaines avant la date de début de la Session à laquelle le Stagiaire devait assister, le COSTIC se réserve le droit de conserver la totalité du montant payé par le Client au titre du Stage. En cas d'annulation parvenant au COSTIC plus de trois (3) semaines avant la date de début de la Session à laquelle le Stagiaire devait assister, le Client sera remboursé de la totalité du montant du Stage. Les deux paragraphes ci-dessus ne s'appliquent pas lorsque le Client désigne un remplaçant pour assister à la Session concernée à la place du Stagiaire empêché. Le Client ne pourra en aucun cas prétendre au remboursement partiel ou total du montant du Stage en cas d'absence injustifiée du Stagiaire le matin du début de la Session ou dans l'hypothèse où le Stagiaire n'assisterait pas à la totalité de la Session.

6.2 – Annulation par le COSTIC

Le COSTIC se réserve la possibilité d'annuler une Session deux (2) semaines avant la date de début de ladite Session si le nombre minimum de six (6) Stagiaires inscrits n'est pas atteint. Un courrier précisant les dates des Sessions de remplacement est adressé au Client par le COSTIC. L'inscription pourra par conséquent être maintenue pour une date ultérieure. Dans le cas où le Stagiaire ne pourrait assister aux Sessions de remplacement prévues par le COSTIC, le Client pourra se faire rembourser l'intégralité de la somme qu'il a d'ores et déjà payée dans la mesure où le Client aura fait connaître l'impossibilité du Stagiaire de participer à la Session de remplacement dans un délai de quinze (15) jours à compter de la réception dudit courrier.

ARTICLE 7 – Règlement intérieur

Les Stagiaires s'engagent à respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline présentées dans le règlement intérieur du COSTIC, affiché dans chaque salle de formation.

ARTICLE 8 - Informatiques et Libertés / Données personnelles

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 ainsi qu'en conformité avec le Règlement européen n° 2016-679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à

la libre circulation de ces données (RGPD), les informations personnelles collectées sont utilisées par le COSTIC uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services liés à l'inscription du stagiaire, au contrôle qualité, à l'envoi de newsletters et messages promotionnels et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers sauf dans le cas d'un stage organisé par un partenaire. Le COSTIC les conserve pendant la durée nécessaire à la mise en œuvre et au suivi des actions de formation des clients et des stagiaires et adopte les mesures de sécurité adéquates à une telle conservation. Chaque client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de ses données personnelles. Pour exercer ce droit, contacter notre délégué à la protection des données (DPD) par voie électronique : rgpd@costic.com ou par courrier à COSTIC, DPD, Domaine de Saint-Paul, 102 Route de Limours, 78470 SAINT REMY LES CHEVREUSE.

ARTICLE 9 – Documents de Stage / Droits de propriété intellectuelle

Les documents remis au Stagiaire, ou mis à disposition du stagiaire sur tout support électronique pendant la Session, constituent un support technique au Stage. Leur diffusion ou leur reproduction en dehors du Stage est formellement interdite, à l'exception du Support annoté personnel à chaque stagiaire envoyé électroniquement à l'issue de la Session. De façon générale, le COSTIC reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les documents remis au Stagiaire, ou mis à disposition du stagiaire sur tout support électronique pendant la Session, les supports écrits utilisés pendant le Stage, les études, dessins, modèles, prototypes, documents, etc., réalisés en vue de la fourniture des Stages. Le Client et les Stagiaires s'interdisent donc toute reproduction ou exploitation des dits documents, supports écrits, études, dessins, modèles, prototypes, etc. Tout enregistrement sur un support vidéo et/ou audio et/ou photographique personnel est interdit, sauf autorisation préalable expresse écrite du responsable de la formation du COSTIC.

ARTICLE 10 – Attestation de présence

L'attestation de présence du Stagiaire et la feuille d'émargement sont adressées au Client en fin de Stage.

ARTICLE 11 - Droit applicable – Litiges

Les CGV et tous les rapports entre le COSTIC et les Stagiaires sont soumis au droit français. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.